

Ouverture de la nouvelle Crèche

« Naturcrèche Dippach »

Prévue pour Janvier 2024

Service d'éducation et d'accueil pour jeunes enfants (SEAJ)

Chers représentants légaux,

C'est avec grand plaisir que nous vous annonçons l'ouverture en Janvier 2024 du Service d'éducation et d'accueil « **Naturcrèche Dippach** »

Ensemble avec la Croix-Rouge luxembourgeoise, l'Administration communale de Dippach offre un encadrement parascolaire au Service d'éducation et d'accueil de 7.00 à 19.00 heures et ceci afin d'aider les familles à harmoniser leur vie familiale et leur vie professionnelle.

Le concept pédagogique s'aligne sur le cadre de référence de l'éducation non formelle et met l'accent sur la découverte de la nature, le mouvement et les sciences naturelles.

Afin de permettre aux enfants de faire des expériences globales dans la nature, un abri forestier qui sert de point de départ à de multiples activités de découverte de la nature sera construit dans la forêt de Schouweiler en collaboration avec la commune, le garde forestier et l'école. Les enfants passent une journée ou une demi-journée dans la forêt, selon leur âge et leur développement motrice.

Cette offre s'adresse prioritaire à tous les enfants à partir de 2ans, résidents et non-scolarisés de la commune de Dippach. Les enfants non-résidents de la commune de Dippach peuvent néanmoins demander l'admission de leur enfant dans notre « **Naturcrèche Dippach** ».

Priorités d'admission

À savoir que le nombre maximal d'enfants par agrément est défini par le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et que cette mesure doit être rigoureusement respectée.

Tous les enfants non-scolarisés habitant à la Commune de Dippach et non-résidents peuvent profiter des services offerts dans le cadre du Service d'éducation et d'accueil selon les critères d'admission.

En cas d'un nombre d'inscriptions supérieur à la capacité maximale d'enfants définie par l'agrément, priorité sera donnée :

- Aux familles qui habitent dans la Commune de Dippach.

Les autres priorités d'admission ne sont pas hiérarchisées :

- aux familles dont les deux représentants légaux ont un contrat de travail.
- aux familles monoparentales
- aux familles défavorisées (p.ex. besoins sociaux, etc.)

Une phase d'adaptation est obligatoire lors de l'admission de votre enfant au Service d'éducation et d'accueil. La durée minimale prévue pour cette intégration est de trois semaines. Cependant, il peut s'avérer nécessaire d'allonger cette période.

Après la fin de la phase d'adaptation, l'enfant **doit avoir atteint l'âge de 2 ans**. Pendant la phase d'adaptation un des représentants légaux ou une personne de référence de l'enfant devra être disponible pour accoutumer l'enfant lentement à la vie au sein du Service d'éducation et d'accueil. Le déroulement exact de cette phase d'adaptation est organisé avec le personnel éducatif. Le but de cette période est de préparer l'enfant doucement à la vie dans un groupe, une phase qui représente souvent une étape difficile pour beaucoup d'enfants et parents, et qui comporte en général un traumatisme de séparation non négligeable.

Afin de pouvoir préparer au mieux la phase d'adaptation, une réunion avant le début de celle-ci est à prévoir.

Si vous êtes intéressé(e) d'inscrire votre enfant dans la « Naturcrèche » pour l'année 2024, vous pouvez remplir le formulaire « Préinscription Naturcrèche Dippach ».

Celui-ci est à rendre jusqu'au plus tard le 14 juillet 2023 soit par email à stephanie.nunes@croix-rouge.lu ou le rendre à la Commune de Dippach.

Une confirmation d'inscription vous parviendra au plus tard le 15 septembre 2023. A ce moment-là, le règlement d'ordre interne ainsi que la fiche d'inscription définitive vous seront transmis. Une préinscription remise après le 14 juillet 2023 sera seulement considérée au cas où la capacité maximale n'est pas encore atteinte.

Si vous souhaitez obtenir de plus amples informations, vous pouvez contacter la responsable de la « Naturcrèche » au +352 621 823 009 ou par mail.

Veuillez agréer, chers parents, l'expression de nos meilleures salutations.

Stéphanie TAVARES
Responsable du Service d'éducation et d'accueil « Naturcrèche »